

BATISCAN : Mon petit garçon était atteint du *ryfle* depuis longtemps : nous avions déjà employé plusieurs remèdes et beaucoup de prières, mais le mal ne disparaissait pas. C'est alors que je m'adressai à la douce Reine du Rosaire, et lui promis, si Elle guérissait mon enfant, de le faire publier dans ses Annales. J'ai été exaucée. Le mal est complètement disparu et je m'empresse d'accomplir ma promesse. Dame E. C. M.

LOUISEVILLE : Au mois de février dernier, je fus atteinte d'une maladie très grave qui me conduisit à la dernière extrémité : je promis à N.-D. du saint Rosaire de faire inscrire ma guérison dans ses Annales, si je recouvrais la santé. Je fus exaucée, je l'en remercie beaucoup et lui demande pardon d'avoir été si négligente à accomplir ma promesse. Dame F. C.

ST-SÉVÈRE : Il y a cinq ans et plus je souffrais d'un mal d'yeux qui m'empêchait de voir le jour. J'ai consulté les médecins et essayé tous les remèdes, et je n'ai éprouvé qu'un soulagement passager. Je fis deux pèlerinages au Cap et le deuxième je le fis à pied, aller et retour. Aujourd'hui, je suis bien guéri.

GEORGES DUBÉ.

STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN : Je souffrais d'une dyspepsie atroce : je ne pouvais qu'à peine respirer. Après avoir fait usage des *Roses Bénites* et promis à la sainte Vierge que si Elle diminuait mes souffrances, je le ferais inscrire dans ses Annales, je puis dire que je fus exaucée sur-le-champ.—Dame J. D.

GRONDINES : Une enfant de Marie, guérie d'un double paucaris successivement aux deux mains, par l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire. — Merci à